

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Claude Bonnard ; Laurianne Bovet ; Thérèse de Meuron ; Anne-Françoise Decollogny ; Philippe Ducommun ; Johann Dupuis ; Nicole Graber ; Claude-Nicole Grin ; Françoise Longchamp ; Manuela Marti ; Jacques-Etienne Rastorfer ; Philipp Stauber ; Nicolas Tripet ; Stéphane Wyssa.

Membres absents non excusés : Hadrien Buclin ; Evelyne Knecht ; Ismail Unal ; Gianna Marly.

Membres présents	80
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Souhaite une bonne année aux membres du Conseil.

Le président

Demande un instant de silence en mémoire de M. Laurent Rebeaud, conseiller communal décédé le 11.12.2015.

Le président

Demande un instant de silence en mémoire de la mère de M. Jacques Pernet, conseiller communal.

Le président

Demande un instant de silence en mémoire du frère de M. Jean-Marie Chautems, conseiller communal.

Pétition

Dépôt

de UDC Lausanne (220 signatures) portant sur l'accueil des requérants d'asile et les migrants par la Ville de Lausanne.

Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.

Lettre

de la Municipalité (du 3 décembre 2015) demandant l'urgence pour les points :

- R 28 – **Préavis N° 2015/67** – Métamorphose. Dissolution du groupe consultatif et de suivi du projet Métamorphose (GCAS) et création d'un groupe de concertation.
- R 63 – **Préavis N° 2015/76** : Nouveau Règlement sur la distribution de l'eau.

**Communications
municipales**

- 8 décembre 2015 : Organisation de la Municipalité pour 2016.
- 8 décembre 2015 : réponses aux résolutions de MM Mathieu Blanc et Pierre-Antoine Hildbrand adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de M. Romain Felli et consorts « *Baisse d'impôt massive pour les entreprises : qu'y perd Lausanne ?* » et de M. Pierre-Antoine Hildbrand, adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation urgente de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « *RIE 3 : Lausanne compte-t-elle comme le Canton et assume-t-elle sa part de l'effort ?* »
- 11 décembre 2015 : Assainissement et remise en état du Centre funéraire de Montoie – Ouverture d'un compte d'attente.

**Question écrite
Dépôt**

de M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) : « La nouvelle banque des chiens : Amicus canis, mais j'aime encore les explications ! »

**Interpellation
Dépôt**

de M. Pierre Oberson (UDC) : « Modification de la circulation. Un plâtre sur une jambe de bois. »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

- I. M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- II. M. Romain Felli (Soc.) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.
- III. M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- IV. M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert.
- V. M. Johan Pain (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.

**Rapport s/Préavis N°
2014/67**

**Métamorphose. Dissolution du groupe consultatif et de suivi du projet
Métamorphose (GCAS) et création d'un groupe de concertation**

Rapporteur : M. David Payot (La Gauche)

Discussion

Mme Natacha Litzistorf (Les Verts) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI)

Vote s/concl. 1

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. 2

Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 2.

Vote s/concl. 3 Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 3.

Vote s/concl. 4 Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 4.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. de dissoudre le Groupe consultatif et de suivi du projet Métamorphose ;
2. de charger la Municipalité de mettre sur pied un nouveau Groupe consultatif du projet Métamorphose, celui-ci étant présidé par une personnalité du milieu académique et composé de personnes proposées par les milieux suivants notamment, en évitant les conflits d'intérêts par rapport aux buts posés :
 - coopératives d'habitants,
 - investisseurs,
 - commerçants,
 - sportifs,
 - associatifs,
 - culturels,
 - artisanat, construction et entreprises.

Ces personnes étant invitées en tant qu'individus représentatifs d'un milieu et non comme délégués d'un parti ou d'une association ;

3. de charger le groupe de remettre à chaque fin de législature un bilan global de ses recommandations et prises de position à l'attention de la Municipalité et du Conseil communal ;

4. de charger la Municipalité de consulter régulièrement les partis, par exemple par la CCUT politique sur l'avancée du projet Métamorphose, notamment lors de chaque étape importante.

**Rapport s/Préavis N°
2015/76**

Nouveau Règlement sur la distribution de l'eau

Rapporteur : M. Matthieu Carrel (PLR)

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) qui dépose deux amendements ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) qui dépose un amendement ; M. Vincent Brayer (Soc.) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Oliver Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ;

*Amendement Gaudard
art. 3 ter (nouv.)
Dépôt*

« *Chaque nouvelle construction sera équipée d'un compteur d'eau froide indépendant par utilisateur, permettant à chacun d'avoir un décompte individuel de sa consommation.* »

*Amendement Gaudard
art.41 al. 5
Dépôt*

« *Pour les constructions dont le volume SIA est supérieur au produit de la multiplication du nombre de points de puisage par 400 (art. 41.6), le montant de la taxe unique de raccordement restera au prix actuel maximal de CHF 1,50 par m³ et un maximum de CHF 200.- par point de puisage pourra être perçu.* »

*Amendement Rossi
art.16 al. 2
Dépôt*

« L'abonné paie toute l'eau qui traverse le compteur. L'abonné n'est pas tenu de payer l'excès de consommation causé par un vice de construction, un défaut d'entretien du réseau principal de distribution ou par un fait dont répond le service. »

*Discussion sur le
règlement*

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) intervient sur art. 3

*Vote s/A° Gaudard
art. 3ter nouv.*

Le Conseil se prononce par un certain nombre de oui, un certain nombre de non et un certain nombre d'abstentions,.

Le président

Dans l'impossibilité de trancher, il soumet une nouvelle fois l'amendement au vote électronique.

*Demande de vote
nominal*

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) qui demande un vote nominal

La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

*Vote s/A° Gaudard
art. 3ter nouv.*

Le Conseil, par 20 oui, 15 non et 4 abstentions, **approuve** l'amendement de M. Gaudard.

Première partie de la 10^{ème} séance du mardi 5 janvier 2016

Résultats du vote

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
84	ALVAREZ HENRY	Caroline		NVT
62	ANSERMET	Eddy		NVT
61	AUBERT	Eliane		NVT
18	BEAUD	Valéry		ABS
14	BERGMANN	Sylvianne		NVT
52	BETTSCHART-NARBEL	Florence		NVT
59	BLANC	Mathieu		OUI
88	BRAYER	Vincent		NON
53	BRIOD	Alix-Olivier		OUI
28	BURGIN	Daniel		NVT
40	CACHIN	Jean-François		OUI
49	CARREL	Mathieu		OUI
87	CHAUTEMS	Jean-Marie		NVT
89	CHENAUX MESNIER	Muriel		NVT
24	CHOLLET	Jean-Luc		OUI
33	CHRISTE	Valentin		OUI
37	CLERC	Georges-André		OUI
73	CORBOZ	Denis		NON
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali		NVT
48	DE HALLER	Xavier		OUI
17	DUBAS	Daniel		NVT
15	EVÉQUOZ	Séverine		ABS
83	FALLER	Olivier		NON
81	FELLI	Romain		NVT
76	GAILLARD	Benoît		NVT
#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
45	GAUDARD	Guy		OUI
85	GAZZOLA	Gianfranco		NON
21	GEBHARDT	André		OUI
26	GRAF	Albert		OUI
47	HENCHOZ	Jean-Daniel		NVT
41	HILDBRAND	Pierre-Antoine		OUI
106	HUBLER	Alain		NVT
19	HUGUENET	Francois		OUI
44	ICTERS	Anne-Lise		NVT
72	JOOSTEN	Robert	ÿÿÿ	NON
86	KESSLER	Sébastien		NVT
51	KLUNGE	Henri		OUI
82	KNECHT	Mirelle		NVT
68	LAPIQUE	Gaëlle		NON
46	LENOIR	Philippe		OUI
31	LITZISTORF SPINA	Natacha		NVT
96	MACH	André		NON
95	MARTIN	Pedro		NVT
99	MEYLAN	Jean		NVT
55	MEYSTRE	Gilles		NVT
63	MICHAUD GIGON	Sophie		ABS
98	MIVELAZ	Philippe		NON
38	MORENO	Maurice		NVT
103	MOTTIER	Vincent		NVT
64	MULLER	Elisabeth		OUI
77	NEUMANN	Sarah		OUI
65	NSENGIMANA	Nkiko		NVT
29	OBERSON	Pierre		NVT
66	OSTERMANN	Roland		OUI
109	PAIN	Johan		ABS
102	PAYOT	David		NON
57	PERNET	Jacques		OUI
80	PHILIPPOZ	Roland		NVT
39	PICARD	Bertrand		NVT
94	PITTON	Blaise Michel		NVT
32	PORCHET	Léonore		NVT
112	RESPLENDINO	Janine		NVT
20	ROCH	Karine		NON
67	ROSSI	Vincent		NON
75	RUIZ	Francisco		NON
97	SALZMANN	Yvan		NVT
27	SCHLIENGER	Sandrine		NVT
100	SHNEIDER	Gianni-John		NVT
74	THAMBIPILLAI	Namasivayam		NVT
90	TRAN NHU	Thanh-My		NON
71	VELASCO	Maria		NON
34	VOIBLET	Claude-Alain		OUI
101	VOUTAT	Marlène		NON
60	WILD	Diane		NVT
78	ZURCHER	Anna		NVT

Première partie de la 10^{ème} séance du mardi 5 janvier 2016

<i>Discussion s/procédure</i>	M. Benoît Gaillard ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Denis Corboz (Soc.) ; M. Vincent Brayer (Soc.) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Alain Hubler (La Gauche) <u>qui dépose une motion d'ordre pour une interruption de séance.</u>
<i>Suspension de séance</i>	La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le président la soumet au vote.
<i>Discussion s/motion d'ordre – suspension séance</i>	M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; le président ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; le président.
<i>Vote s/motion d'ordre – suspension séance</i>	Le Conseil, par 53 oui, 16 non et 4 abstentions, accepte la motion d'ordre.
<i>Le Président</i>	indique la répartition des salles entre les groupes : salle des mariages (socialistes) ; Salle de la Municipalité (PLR) ; salle des commissions (Les Verts) ; salle Vuillermet (UDC) ; bureau des huissiers (La Gauche). Il interrompt la séance jusqu'à 19h35.
<i>Discussion (reprise)</i>	M. Alain Hubler (La Gauche) <u>qui demande le renvoi du vote</u> ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; le président ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR).
<i>Demande de renvoi du vote</i>	La demande de renvoi du vote étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.
Rapport s/Rapport-préavis N° 2015/30	Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand « Neutralité du réseau internet lausannois » <u>Rapporteur</u> : M. Eddy Ansermet (PLR)
<i>Discussion</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Daniel Bürgin (UDC).
<i>Vote</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve la conclusion de la commission, soit décide : d'approuver la réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand « Neutralité du réseau internet lausannois ».
Rapport s/Rapport-préavis N° 2015/3	La politique familiale conduite par la Ville de Lausanne. Réponse au postulat de M. Axel Marion <u>Rapporteuse</u> : Mme Florence Bettschart Narbel (PLR)

Première partie de la 10^{ème} séance du mardi 5 janvier 2016

Discussion

Mme Myrèle Knecht (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. David Payot (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ; Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) .

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 3 non, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Axel Marion
« Un-e délégué-e à la politique familiale pour une meilleure coordination et
un meilleur soutien aux familles lausannoises ».

Clôture

La séance est levée à 20 h 10.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....